

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Politique : *Rendre les jeunes, acteurs de notre ville*

Délibération n° : 128

Commission : Sports - Jeunesse - Vie étudiante

Dossier : 190199

Direction en charge : Sports Jeunesse et Vie associative

Objet : Attribution de subventions à une association agissant en faveur des initiatives développées sur le territoire stéphanois en direction de la jeunesse. Approbation.

Président : M. Gaël PERDRIAU, Maire

Date de convocation du conseil : 29/03/2019

Compte rendu affiché le : 09/04/2019

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 59

Présents :

M. Gaël PERDRIAU, M. Gilles ARTIGUES, Mme Delphine JUSSELME, Mme Nora BERROUKECHE, M. Claude LIOGIER, Mme Christiane JODAR, M. Paul CORRIERAS, Mme Brigitte MASSON, M. Jean-Pierre BERGER, Mme Corinne L'HARMET-ODIN, Mme Siham LABICH, M. Marc CHASSAUBENE, Mme Alexandra RIBEIRO CUSTODIO, Mme Marie-Christine BUFFARD-AZOULAY, M. Denis CHAMBE, Mme Pascale LACOUR, M. Lionel BOUCHER, M. Alain SCHNEIDER, Mme Fabienne PERRIN, M. Charles DALLARA, M. Frédéric DURAND, M. Robert KARULAK (Présent à partir de la question n°4 du projet de l'ordre du jour.), Mme Raymonde ALLIROT, Mme Marie-Eve GOUTELLE, Mme Nicole AUBOURDY (Présente jusqu'au vote du 1er voeu concernant les salariés de l'entreprise Titoulet), M. Daniel JACQUEMET, Mme Anne-Françoise VIALON, Mme Hélène LETIEVANT-PIBAROT, M. Jean-Noël CORNUT, Mme Marie-Dominique FAURE, M. Eric BARGAIN, M. Patrick NEYRET, Mme Catherine ZADRA, Mme Caroline MONTAGNIER, M. Cyril MEKDJIAN, Mme Marie-Camille REY, M. André FRIEDENBERG, Mme Marie-Hélène THOMAS, Mme Pascale MARRON (Présente jusqu'à la question n°54 du projet de l'ordre du jour), M. Olivier LONGEON, M. Pierre FAYOL-NOIRETERRE (Présent à partir de la question n°4 du projet de l'ordre du jour.), Mme Stéphanie MOREAU (Présente jusqu'à la question n°79 du projet de l'ordre du jour), Mme Nadia SEMACHE (Présente jusqu'à la question n°72 du projet de l'ordre du jour), M. Serge HORVATH (Présent jusqu'à la question n°79 du projet de l'ordre du jour), M. Gabriel DE PEYRECAVE, Mme Raphaëlle JEANSON, M. Jacques PHROMMALA, Mme Maryse BIANCHIN, M. Pierrick COURBON, M. Jacques FRESSINET, M. Jean-Jacques PAUZON, Mme Myriam ULMER, M. Georges STEC, M. Georges ZIEGLER (Présent à partir de la question n°4 du projet de l'ordre du jour.)

Absents-Excusés :

M. Samy KEFI-JEROME (pouvoir à Mme Alexandra RIBEIRO CUSTODIO, Présent à partir de la question n°4 du projet de l'ordre du jour.) M. Michel BEAL (pouvoir à Mme Stéphanie MOREAU) Mme Geneviève ALBOUY (pouvoir à M. Jean-Pierre BERGER)

Absents :

M. Florent PIGEON; M. Lionel SAUGUES

Politique : *Rendre les jeunes, acteurs de notre ville*

Délibération n° : 128

Commission : Sports - Jeunesse - Vie étudiante

Dossier : 190199

Direction en charge : Sports Jeunesse et Vie associative

Objet : Attribution de subventions à une association agissant en faveur des initiatives développées sur le territoire stéphanois en direction de la jeunesse. Approbation.

□ **Rappel et Références :**

L'insertion professionnelle, la santé, les transports, la citoyenneté et le logement constituent les axes forts de la politique que souhaite mener la collectivité en direction des jeunes. Pour ce faire, outre les actions menées en régie par les services municipaux, la Ville souhaite développer un certain nombre de partenariats avec des structures expertes dans ces domaines.

□ **Motivation et Opportunité :**

Des projets répondant à ces objectifs ont été présentés par le porteur suivant :

FASEE

La Fédération des Associations de Saint-Étienne Étudiantes (FASEE) regroupe les associations étudiantes du territoire. Elle organise chaque année plusieurs types d'événements, festif, sportif culturel ou encore à vocation d'insertion professionnelle :

- Week-end de formations (600 €)

- Olympiades (1 700€)

- Ciné tref (400 €)

- Actions de prévention (300 €)

Subvention accordée pour les projets : 3 000 €

- Epicerie solidaire AGORAE (700 €)

Subvention totale accordée à la FASEE : 3 700 €

□ **Contenu :**

Au titre de l'année 2019, la Ville souhaite accompagner cette structure suivant le tableau ci-dessous :

Nom de la structure	Nature du projet	Montant
FASEE	Projets	3 000,00 €
	Epicerie solidaire AGORAE	700,00 €
	TOTAL	3 700,00 €

□ **Maîtrise d'ouvrage :**

La Ville de Saint-Etienne

□ **Point Financier :**

◦ Coût total investissement TTC :

dont TVA :

◦ Coût total annuel fonctionnement TTC : 3 700,00 €

dont personnel mis en oeuvre :

◦ Financement	Ville	Département	Région	Etat	Europe	Autres
Investissement						
Fonctionnement	3 700,00 €					
dont personnel supplémentaire						
dont prestations particulières						

□ **Proposition :**

Il est demandé à l'Assemblée délibérante de bien vouloir approuver l'attribution de subventions à la Fédération des Associations de Saint-Étienne Étudiantes (FASEE) selon la répartition définie dans le tableau pour un montant total de 3 700 €

Décision : Proposition adoptée	Imputation budgétaire BP 2019 article 65 chapitre 6574
Résultat du vote : 57 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention(s)	Pour Extrait, Pour le Maire, l'Adjointe déléguée
	Corinne L'HARMET- ODIN